assez bon chiffre d'affaires cette semaine ; les prix sont toujours discutés et irréguliers, mais la baisse paraît être arrêtée. Les lins de pays ont donné lieu à un assez bon chiffre d'affaires cette semaine ; prix sans changement. Les affaires en lins de Russie ont continué d'être actives; *les transactions ont porté sur les lins à livrer*; prix très fermes.

GRANDE POISSONNERIE ROUBAISIENNE
31. RUE SAINT-GEORGES, 31
— COURS du Jeudi 10 Janvier 1895 —

SARDINES FUMEES, 15 cent. la douzaine
Escargots aux fines herbes avec beurre d'Oostcamp 0,80 la douz.
Limandes soles, 0,60 centimes le 1/2 kilo
Soles à la gelée 0,50 la portion

Crustacés	
Langoustes extra « à »» fr.	
Homards (gros) »,»» »'»» à »» f.	
Crabbes.. .... .. 0,00 et 0,»»	
Ecrevisses (moyes). 0,.. et 0,00	
Escargots. |la douz.	et 0,80
HUITRES	la douz.
Marennes blanches extra	1,50
Anglaises (extra-fines)	2,00
Moules........ (le kilo).	0,15
Salaisons	
Saumon rouge le 1/2 kil.	1 25
Morue nouvelle . le 1/2 k.	0,75
Harengs saurs à 05 2 p. 15 et 0,10 pièce	
Harengs salés 2 p. 15 c. et 10 c. pièce	
Craquelots, 0,15 la pièce	

Marée fraîche	1/2 k
Cabillaud	0,70
Maquereaux	»,»»
Soles	2,00
Turbots	1,75
Bar	»,»»
Barbue	1,75
Raies	0,60
Flotte	»,»»
Rougets	0,70
Carrelets (pleis)	0,50
Truite saumonée	»,»»
Anguilles de rivière	1,00
Anguilles de mer	»,»»
Vives	»,»»
Saumon blanc	»,»»
Crevettes	»,»»
Brochet (eau douce)	»,»»
Merlans	0,60
Eperlans	»,»»
Merluches	»,»»
Harengs frais, 2 pour	»,»»

GROS
ET
DÉTAIL

Véritables Keapers, harengs fumés sans sel 0,20 la pièce.
HUITRES VICTORIA superfines, sans rivales, 40 fr. le cent sur commande

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mercredi 9 janvier.* FAMILLES AUX PRISES. — Une jeune femme de 17 ans, Elodie Dufour, épouse Léon Duquene, avait dû quitter le domicile conjugal pour se soustraire aux brutalités de son mari : elle s'était réfugiée chez ses parents, rue du Général Chanzy, à Roubaix. Or, le 3 janvier, vers huit heures du soir, Léon Duquenne, qui a 28 ans et est ouvrier peintre, vint faire de l'esclandre chez ses beaux-parents et se mit à bousculer et violenter sa femme : la mère et le père de cette dernière voulurent porter secours à leur fille, mais ils eurent aussi à subir les coups de Léon Duquenne, lequel s'escrima avec d'autant plus de facilité que son frère Emile, 24 ans, peintre, était venu aussi à la rescousse.

Quatre individus avaient d'abord été impliqués, mais deux restent inculpés : Emile et Léon Duquenne, qui sont condamnés chacun à quinze jours.

Cour d'appel de Douai. — *Audience du mardi 8 janvier.* — ACCIDENT. — Le 25 octobre 1893, vers 6 heures du soir, le domestique de M. Dupont-Jenevois, marchand de charbons à Tourcoing, conduisait un tombereau vide, attelé de deux chevaux, derrière lequel se trouvait attaché un second véhicule.

Il s'arrêta à la gare annexe et, pendant son absence, des enfants jouèrent sur la deuxième voiture. Le conducteur revient et remettait son attelage en mouvement quand il s'aperçut de la présence du jeune Six sur l'un des brancards. Il enjoignit à l'enfant de descendre; mais celui-ci tomba sous les roues.

La plaie contuse du bras gauche est aujourd'hui cicatrisée. La fracture de la jambe gauche est guérie : elle ne compromet ni la solidité, ni les fonctions de ce membre. Mais la tête du jeune garçon a porté sur le sol. Il y a eu fracture du crâne et lésion de deux nerfs crâniens importants, le facial et le moteur oculaire gauche. Il en résulte une paralysie faciale incurable et des troubles de la vue.

Dans son audience du 7 décembre 1893 le tribunal correctionnel a condamné le domestique de M. Dupont-Jenevois à 50 fr. d'amende pour blessures par imprudence.

M. Victor Six, peigneur à Roubaix, père de la petite victime, assigna le patron devant le tribunal civil de Lille, au nom de son enfant, en paiement de 10.035 fr. de dommages-intérêts. M. Dupont-Jenevois appela en cause, pour être garanti et indemnisé, la Compagnie d'assurance l'*Urbaine* et la *Seine*.

Les juges, par une première décision du 8 mars 1894, déclarèrent le patron civilement responsable de l'accident et nommèrent experts, pour visiter l'enfant, trois docteurs en médecine. Ils se déclarèrent incompétents pour statuer sur le recours contre la Compagnie d'assurances. Puis, après l'expertise, par un nouveau jugement du 9 août dernier, ils condamnèrent M. Dupont-Jenevois à faire à l'enfant, sa vie durant, une pension annuelle de 300 francs, assurée par l'achat d'un titre de rente immatriculé au nom de cette jeune victime.

Le recours en garantie fut alors porté devant le tribunal de commerce de Tourcoing. Celui-ci, par jugement du 16 octobre 1894, a débouté le patron de son action contre la Compagnie, par ce motif que la police excepte de l'assurance les accidents aux conducteurs et aux personnes montées dans les voitures assurées, ou lorsque les dites personnes montent ou descendent des dites voitures.

Les deux jugements des 9 août et 16 octobre 1894, sont déférés à la première chambre de la Cour, devant laquelle ont plaidé Mᵉ Allaert pour M. Dupont-Jenevois, Mᵉ de Prat pour la victime, et M. de Warenghien pour la Compagnie l'Urbaine et la Seine.

La responsabilité civile du patron du domestique, envers le jeune Six, n'est pas contestée. Le quantum seul de l'indemnité est en litige.

Ce débat s'engage vis-à-vis de la Compagnie d'assurance, dans les termes suivants : Au motif du jugement d'octobre, Mᵉ Allaert répond que l'exception prévue par la police ne s'applique qu'aux conducteurs et aux personnes qui les accompagnent régulièrement. Elle ne saurait être étendue au cas d'un enfant qui, monté sur le timon d'une voiture, à l'insu du conducteur, en tombe au moment où il en veut descendre.

Par un avenant, la Compagnie a déclaré garantir même les accidents causés à autrui, par les voitures et les chevaux y attelés, momentanément abandonnés de leurs conducteurs. Le recours en garantie, dans l'espèce, a bien été dans les prévisions des *contractants de l'assurance*.

Mᵉ de Warenghien soutient, au contraire, le jugement de *Tourcoing*. Il reprend aussi, contre le patron, les deux autres causes de déchéance invoquées par la Compagnie en première instance. Ce sont les suivantes : 1° le fait d'avoir assigné d'abord la société d'assurances à Lille, en garantie. La police interdirait, suivant l'*Urbaine* et la *Seine*, de la mettre en cause, par voie d'appel en garantie, à peine d'être privé du bénéfice de l'assurance.

2° Cette société prétend n'avoir garanti que les accidents par voitures *attelées*. *Elle soutient*, dès lors, ne point répondre d'un accident causé par une voiture simplement attachée à une autre, surtout si les deux véhicules ont été ainsi reliés en violation d'un règlement de voirie.

Enfin, dans tous les cas, la Compagnie ne pourrait être responsable que jusqu'à concurrence de 3000 fr. par chaque sinistre.

Nous résumerons ultérieurement l'arrêt.

Concerts et Spectacles

Roubaix. — *L'« Alliance Wallonne. »* — La société l'*Alliance Wallonne*, établie chez M. Dutha, à la *Brasserie du Boulevard*, boulevard de la République, organisé, à l'occasion de la fête des Rois, son premier concert, qui a eu lieu samedi dernier. Cent cinquante personnes étaient présentes.

Avant l'ouverture du concert, M. Julien George, président, a rappelé l'origine de la société qui, après quatre mois d'existence seulement, compte plus de cent membres actifs.

Après que M. George eût remercié la commission de son concours si dévoué, et en particulier le secrétaire, M. Meurisse, un vivat a été chanté en l'honneur du président.

Puis le concert, dont le programme était des mieux choisis, a commencé. On a eu alors l'occasion d'applaudir MM. Tychon, Wagaffe, Lejeune et Bouche, dont le talent est incontestable.

Grand-Théâtre de Roubaix (Hippodrome)

JEUDI 10 JANVIER

10ᵉ REPRÉSENTATION MUNICIPALE SUBVENTIONNÉE

LE CID

GRAND OPÉRA EN 4 ACTES. — Musique de Massenet

Prix des places ordinaire. — La location est ouverte

PETITE CORRESPONDANCE

G. V. — Pour remplir les conditions prévues par l'article 50 le jeune homme dont il s'agit a dû quitter la France, *pour résider hors d'Europe*, avant l'âge de 19 ans. Il ne pourra y rentrer que lorsqu'il aura accompli sa trentième année, à moins que pour y faire un séjour de trois mois au plus, auquel cas il lui est enjoint d'en avertir la gendarmerie, à son arrivée et à son départ.

Les engagements dans la légion étrangère. — Tout individu qui sollicite son admission dans les rangs de la légion étrangère n'est astreint à présenter aucune pièce d'état-civil. Il s'ensuit qu'on peut dissimuler son âge, et jusqu'à son identité, et l'acte d'engagement ne porte que les renseignements fournis par une déclaration verbale, en l'absence des papiers d'usage.

M. G. W. H. — 1° Pour que cette faiblesse soit un cas d'exemption, il faut que l'acuité visuelle à distance soit au-dessous de 1/2 pour l'un des yeux, et de 1/10 pour l'autre œil. 2° Le médecin-major du recrutement pourrait vous refuser, si vous vous décidez à contracter un engagement. 3° Oui, pour trois ans, au mois de mars ; non, pour quatre ans.

F. L. Croix. — 1° Non, vous serez reconnu « bon absent », puis incorporé comme les jeunes gens de votre classe. 2° Nous ne le croyons pas.

R. W. 132 — Oui; il n'a droit à aucune dispense prévue par la loi militaire.

Nº 230, Tourcoing. — Adressez-vous directement à ce bureau de recrutement, ou à celui de Lille.

M. C. Roubaix. — 1° Au Bureau militaire, quelques jours après le tirage au sort, muni d'un extrait de votre acte de naissance, et d'un certificat de profession. 2° En mai ou juin. Vous recevrez une convocation.

F. V. Mouveaux. — Si le cas est différent, il n'en est pas fait de mention spéciale.

E. S. Les Frères ou les Filles de la Sagesse, selon le sexe de l'enfant.

NOUVELLES MILITAIRES

LÉGION D'HONNEUR. — M. le capitaine Dupré, du 15ᵉ régiment d'artillerie, est maintenu pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

MÉDAILLE MILITAIRE. — Les adjudants Boez et Piquette, du 15ᵉ régiment d'artillerie, sont également maintenus pour la médaille militaire.

ARMÉE ACTIVE. — *Comités et commissions.* — M. le général de France, commandant le 1er corps d'armée, est désigné pour présider, en 1895, le comité technique d'état-major.

MUTATIONS. *Service d'état-major.* — M. Lepetitpas, capitaine breveté au 121e régiment d'infanterie, stagiaire à *l'état-major du 1er corps d'armée, est nommé* à un emploi de son grade à l'état-major du 1er corps d'armée.

M. Magnan, capitaine breveté au 110e régiment, est désigné pour servir en qualité d'officier d'ordonnance auprès de M. le général Edon, commandant la 17e division d'infanterie (3e corps d'armée).

NORD

Postes et télégraphes. — La mise en activité des établissements de facteur-receveur créés dans la commune de Sainghin-en-Weppes et au hameau de Don, commune d'Annœullin, est fixée au 16 janvier 1895.

La circonscription postale du bureau de Sainghin comprendra l'unique commune de Sainghin desservie présentement par le bureau de Wavrin.

Le bureau de Don desservira toute la partie du territoire de la commune d'Annœullin comprise dans la section de Don.

En vue de l'acheminement régulier des correspondances, il y a un intérêt essentiel, pour les personnes correspondant avec les habitants de Don et d'Annœullin, à porter uniquement sur la suscription des lettres et autres objets adressés à ses habitants et confiés à la poste la mention « Don (Nord) » ou « Annœullin (Nord) » suivant le cas, *et à l'exclusion de toute autre indication*.

Mort d'un centenaire. — M. Vandersluys vient de mourir à Esquelbecq dans sa centième année. M. Vandersluys est mort en possession de toutes ses facultés, même dans ses derniers moments, il se plaisait à rappeler certains souvenirs de son jeune âge.

Un facteur sous la glace à Fourmies. — Mardi vers 3 heures du soir, M. Ferret, facteur à Trieux-de-Villers, s'était aventuré sur un étang, quand la glace se rompit et l'infortuné disparut.

Ce n'est qu'après vingt-cinq minutes de travail et au moyen de cordes et de planches qu'on parvint à retirer l'imprudent.

Scènes de brigandage dans l'arrondissement de Dunkerque. — On se rappelle les attentats de Bourbourg-Campagne, de Téteghem, du pont de Petite-Synthe et de Bierne. *Une nouvelle tentative de vol à main armée vient* d'être perpétrée à Harmbouts-Cappel, près de Bergues.

Pendant la nuit de mardi à mercredi, deux individus masqués ont pénétré dans la petite ferme occupée par les époux Letrez. Le mari s'est levé au bruit et a été presque assommé à coups de bâton ; sa femme voulant le secourir a reçu un coup de matraque qui lui a brisé cinq côtes.

Les malfaiteurs ont alors pillé la maison, ils n'ont réussi qu'à enlever une somme de 20 fr.

L'état des époux Letrez est très grave. Le Parquet est *descendu*. Aucune arrestation n'a pu être opérée.

Un homme broyé à Dorignies. — Mercredi matin, Emile Jacoutot, âgé de 17 ans, aidait à l'écoulement du charbon dans une citerne, à la fosse nº 4 des mines d'Escarpelles. Soudain la machine s'arrête : le malheureux jeune homme avait été pris dans un engrenage. La mort a été instantanée.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — *Le renflouement de « l'Empress ».* — Mercredi matin, vers dix heures, après plusieurs jours d'efforts infructueux, les remorqueurs du port de Calais, aidés de deux remorqueurs anglais, ont enfin réussi à renflouer le paquebot *Empress*, échoué vendredi après-midi par suite de la tempête, à quelques encablures de la jetée ouest sur la plage, vis-à-vis les bâtiments du Nouveau-Casino.

L'*Empress* a immédiatement été mis en cale sèche, afin de subir d'importantes réparations, rendues indispensables par l'accident qui lui a coûté un de ses tambours, celui de tribord, sa passerelle et d'assez sérieuses avaries de coque.

— *Consulat.* — La *Gazette officielle* de Londres contient la nomination de M. Keene comme consul anglais à Calais.

ÉTAT-CIVIL. — *ROUBAIX. — Déclarations de naissances du mercredi 9 janvier.* — Gaston Ecoms, rue de France, cour Roussel 1. — Emile Fix, rue de Lannoy, cour Facon 1. — Jeanne Seynnaeve, rue Duflot 15. — Amélia Weymans, rue de la Paix, cour Debosere 11. — Clémence Vaillant, rue Marengo 9. — Julia Messely, rue de Naples 88. — Raymonde Cnockaert, rue de l'Epeule 22. — Emma Gremonprez, rue d'Estaing 1, maison Orange. — Lucien Masquelier, rue de l'Hommelet. — André Rose, rue Daubenton 98. Louis Lepers, rue de la Conférence maison Colié. — *Mariage.* — Elphège Honorez, cordonnier, 32 ans, rue Lacroix, et Marie Moulart, sans profession, 33 ans, rue Jouffroy. — *Déclarations de décès.* — Adolphe Verbrugghe, 1 jour, rue Pierre-de-Roubaix. — Clémence Lemaire, 2 ans 1/2, Hôtel-Dieu. — Henri Camus, 32 ans, Hôtel-Dieu. — Félix Fournier, 42 ans, Hospice civil. — Alfred Vivier, 25 ans, Hôtel-Dieu — Monique Ameye, 84 ans, Hospice civil. — François Tyssen, 16 mois, rue de Wasquehal, cour Delporte 5.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du mercredi 9 janvier.* — Fernand Hus, rue de Rome. — André Wagnon, rue Joire. — Flore Soyez, à la Maternité. — Maria Boonaert, rue St-Pierre. — Henri Vanelslander, rue Cuvier. — *Mariages.* — Ernest Houset, 27 ans, employé de commerce, et Louise Legrand, 23 ans, sans profession. — Augustin Vandenberghe, 28 ans, magasinier, et Céline Fremaux, 27 ans, repasseuse. — *Déclarations de décès.* — Henri Desbonnet, 42 ans, fileur, rue de l'Epine. — Maria Moreels, 56 ans, ménagère, rue Jombart-Cospain 128. — Sophie Delannoy, 58 ans, ménagère, à la Marlière. — Catherine Couture, 76 ans, sans profession, chemin du Jambon. — Juliette Prouvost, 38 ans, journalière, rue de l'Amidonnerie 38.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le vendredi 11 janvier 1895, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Sophie BROUX, au service de la famille Adolphe Prouvost pendant 45 ans, décédée à Roubaix, le 23 novembre 1894, dans sa 82ᵉ année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

A la Chambre. — Séance du 9 janvier. — *Interpellation sur la vente des journaux socialistes dans les gares.* — M. Bertrand interpelle le gouvernement sur l'interdiction de la vente du *Peuple* dans les gares; il la critique comme contraire à la liberté de la presse et dépose un ordre du jour ainsi conçu : « La Chambre, désirant que » la liberté de la presse *soit à l'abri de toute atteinte*, » passe à l'ordre du jour. »

M. Vandenpeereboom constate que les socialistes empêchent la Chambre de travailler sérieusement par leurs interpellations fréquentes ; il s'agit de questions déjà discutées antérieurement.

Le *Peuple* a fait depuis dix ans une propagande antisociale pour empoisonner les populations; il ne s'agit pas de la liberté de la presse, mais d'une question de fait.

On confond la voie publique avec un intérieur privé *de gares affectées à un service* de voyageurs et de marchandises. (Mouvements sur les bancs socialistes).

M. Vandenpeereboom — Vous vous agitez ! Ah ! soyez plus calmes, je ne tiens pas à vous voir agités (Rires). *Si j'ai violé un droit, adressez-vous aux tribunaux.*

Aucune exception n'a été faite pour les journaux qui combattent le gouvernement ; les exceptions ne portent que sur les journaux socialistes et les journaux pornographiques, comme j'interdirais demain *matin* la vente des journaux socialistes étrangers.

Nous assistons en ce moment au même mouvement que celui que nous avons eu quand j'ai interdit la vente des journaux pornographes. (Tapage à gauche).

M. Lorand. — C'est un scandale.

M. Vandenpeereboom. — Ce qui était un scandale, c'était l'attitude de la presse libérale à cette époque, lorsqu'elle critiquait unanimement la mesure que j'ai prise. L'honorable ministre rappelle les précédents posés par MM. Tesch, Bara, etc. Il termine en déclarant qu'il n'a *fait qu'user de son droit et remplir un devoir!* (Très bien à droite.)

M Lorand accuse le ministre de vouloir rétablir la censure.

« Je dis qu'il y a une foule de droits qui nous sont garantis par la Constitution et qui sont violés. Au ministère de la justice, on empêche les employés d'être candidats. »

M. Begerem. Je vous répondrai quand il sera temps.

M. Lorand. — Au ministère de la guerre, on interdit la *Réforme*.

M. Brassine. — On interdit des journaux qui renferment des excitations au désordre et à la révolte.

M. Lorand. — Si vous exercez la censure, où vous arrêterez-vous ?

L'orateur proteste contre les procédés du Parquet en matière de saisie. Nous ne savons pas, dit-il, si nos lettres ne sont pas ouvertes.

MM. de Burlet et Begerem protestent avec énergie.

M. Lorand fait remarquer que la Poste reçoit des abonnements au *Peuple* et que les chemins de fer le transportent; il conclut que l'interdiction est un système inique et anticonstitutionnel.

M. Woeste répond à M. Lorand; il félicite le ministre de son énergie et démontre qu'il ne s'agit nullement de la liberté de la presse.

M. Lorand a déplacé la question : personne ne défend au *Peuple* de se colporter, mais cela n'implique pas le droit de s'introduire chez autrui.

On ne peut ouvrir des écoles, tenir des meetings, vendre le *catéchisme dans les gares. L'orateur cite des articles du Peuple* sanguinaires et révolutionnaires.

Le gouvernement a le devoir de sauvegarder l'ordre et les bonnes mœurs.

En conséquence, l'orateur dépose l'ordre du jour suivant : « La Chambre, reconnaissant que la liberté de la presse n'a rien à voir dans cette affaire, approuve les déclarations du gouvernement et passe à l'ordre du jour. »

Après l'intervention de M. Vandervelde auquel répond M. Vandenpeereboom, la Chambre passe au vote.

L'ordre du jour de M. Bertrand est repoussé par droite contre gauche, et celui de M. Woeste adopté de même.

La séance est levée à 5 heures.

Mouscron. *Le mouvement de la population pendant l'année 1894.* Voici les chiffres indiquant quel a été le mouvement de la population, à Mouscron, pendant l'année 1894 :

Naissances : 522 dont 270 garçons et 252 filles ; légitimations d'enfants naturels 24, 11 garçons et 13 filles ; reconnaissances d'enfants naturels 5, 3 garçons et 1 fille. — Mariages : 136. — Divorces : 2. — Publications de mariages : 202. — Décès : 338, dont 173 hommes, 147 femmes, 13 enfants garçons mort-nés, 5 enfants filles mort-nées et 12 personnes n'ayant pas leur résidence à Mouscron ; soit 308 personnes appartenant à la population de Mouscron — Population : Entrées par établissement de résidence, 1,473, dont 777 hommes et 696 femmes. — Sorties par translation de résidence ailleurs, 1,002, dont 544 hommes et 458 femmes.

Relevé général : augmentation de la population en 1894. Entrées, par naissances, 522; par établissement de résidence, 1473; total 1995. Sorties, par décès, 308; par translation de résidence ailleurs, 1002; total 1310. — Excédent des entrées sur les sorties 685. — Population au 31 décembre 1894 : 15,888 habitants.

Menin. — *Nomination ecclésiastique.* Sa Grandeur Mgr de Brabandere vient de faire choix de M. Legain, ancien vicaire de Saint-Jacques à Bruges, comme directeur du pensionnat Saint-Georges à Menin.

Tournai. — *Arrestation d'un déserteur.* — Mardi, vers 11 heures 1/2 du soir, la police a arrêté un déserteur, Evrard Florentin, soldat au 3ᵉ régiment de chasseurs à pied en garnison à Tournai. Florentin a été écroué à la prison de Tournai.

REVUE GÉNÉRALE DE L'ANNÉE 1894

Cantons de Roubaix et de Lannoy

Avril. — 1ᵉʳ. Ouverture de la foire de Roubaix, Conférence socialiste, à Wasquehal, par le citoyen Ragheboom, d'Haubourdin. — Cérémonie expiatoire de la profanation du cimetière de Wasquehal.

3. Un drame au Pile ; une jeune fille de 23 ans, Palmyre Desfrennes, jette un bol de vitriol à la tête d'un ouvrier apprêteur, Charles Destombes.

5. — Conférence socialiste, à Wattrelos, par le citoyen Ghesquière, de Lille.

7. — Révocation de M. Wagré, conservateur du cimetière.

8. Conférence de M. Boissard, ancien procureur général, à l'*Union catholique*.

9. — L'enfant d'une jeune fille de 18 ans, Marie Dumay, bobineuse, meurt faute de soins. Fuite de la mère.

10. — Un enfant de 13 ans, Pierre Dhont, meurt des suites de la morsure d'un chien. — Un jeune anarchiste, nommé Milleville, de Lys-lez-Lannoy, frappe de son casse-tête un garçon de café de la Brasserie Universelle.

11. — Le citoyen Polydore Vermeulen, membre du Parti ouvrier, est nommé directeur de l'École de Natation.

12. Arrestation à Croix, pour injures envers le commissaire de police, de Charles Feutrel, ouvrier fileur, socialiste révolutionnaire.

13. — Mort de M. le docteur Godefroy, ancien adjoint au maire de Roubaix. Un violent incident au conseil municipal : M. Branquart, adjoint au maire, accuse un conseiller, M. Derzelle, d'avoir détourné, à son profit, la viande destinée aux fourneaux économiques.

16. Funérailles de M. le docteur Constant Godefroy, ancien adjoint au maire de Roubaix.

17. — Conférence de M. Jules Guesde, à la *Paix*, en vue du 1er mai. — Mort de M. J.-B. Oxembre, ex-sous-officier de pompiers. — Un malade se suicide à l'Hôtel-Dieu.

20. — Exécution à Lille de Emile-Pierre-Joseph Vanmienwenhove, *auteur du triple assassinat de Leers.*

21. — Trois conférences de M. l'abbé Garnier, à la Maison des Œuvres, au sujet du pèlerinage de Montmartre.

22. — Un jeune homme de 19 ans, Charles Mervaille, est trouvé noyé dans le canal, près de la passerelle du Beau-Chêne.

23. — Suicide d'une ménagère de la rue des Récollets, Mme Charles Bollet, âgée de 32 ans.

24. Mort subite, à l'église Saint-Martin, de Mlle Jeanne Foveau. — Une buvette est mise à sac, route de Mont-à-Leux, par quatre jeunes vauriens. — Le pompier Jules Liétart, est révoqué pour avoir volé un parapluie à l'Hippodrome.

25. — Deux Belges, de Mouscron, sont arrêtés à Wattrelos pour y avoir lâché des pigeons-voyageurs.

26. — Une conférence de l'ex-instituteur Carnaud, député de Marseille.

29. — Une conférence du député socialiste Chauvière.

30. — Une réunion socialiste à Lannoy.

CHOSES ET AUTRES

Dans un salon d'artistes.

— Qu'y a-t-il entre le rire et les larmes?

— Le nez, répondit froidement Vivier.

⁂

Les couloirs du Palais de Justice.

UN TÉMOIN. — Brr ! le froid commence à pincer!

UN PRÉVENU, *d'une voix sourde.* — S'il n'y avait que le froid !...

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Le cercle « Union » établi au Café Pandore, rappelle aux amateurs colombophiles que c'est dimanche 13 courant la seconde et dernière exposition-concours. Mise un franc par pigeon, 1 prix par cinq inscriptions. Males vieux toutes *nuances ; femelles vieilles id.; males jeunes id.: femelles jeunes id.* — N. B. — Les pigeons primés à l'exposition du 30 décembre dernier ne peuvent plus prendre part à ce concours.

— La société le Pigeon Bleu et Meunier, établie chez M. Auguste Rogé, 1 rue de Béthune, fort Cordonnier, informe les amateurs colombophiles qu'une quatrième exposition aura lieu en son local dimanche prochain; elle se composera des meilleurs sujets des pigeonniers de MM. A. Carville, J.-B. Rogé et L. Godart. L'exposition de dimanche dernier avait attiré un nombre considérable d'amateurs qui ont pu admirer les fines plumes des exposants MM. J.-B. Gaudfron et Auguste Rogé, lauréats des principaux concours de l'année dernière. Les mêmes amateurs exposeront de nouveau dimanche prochain au local de la société le Pigeon Blanc, chez Mme veuve Duthoit, rue de l'Epeule.

— Dimanche prochain, 13 janvier, 6e exposition-concours chez M. Jules Renard, rue d'Inkermann.

COMBATS DE COQS

MOUVEAUX. — Dimanche prochain à 3 heures, aura lieu chez M. Louis Cardon, cabaretier au Petit Jésus à Mouveaux, la partie contre le Capreau, où le terrible gris de M. Carrette, de Leers, sera mis au parc contre le redoutable Boiteux.

TOURCOING — Nous avons donné dans notre numéro de mercredi, le résultat de l'intéressante partie de 200 fr. contre 100 qu'a eu lieu chez M. Christory. Nous avons dit que cette paire était restée nulle, nous apprenons que la partie a bien été gagnée par M. Henri Corselis.

— Dimanche 13 janvier attaque d'un 3 de 5 pour 50 fr. paires de plaisir à 10 fr. chez M. Delplanque, rue du Moulin Fagot contre M. V. Bouche du Brun-Pain.

— Une intéressante partie d'un 2 de 3 pour 50 francs paires de plaisir à 10 francs, a eu lieu chez M. Duvillier, estaminet du Cuirassier, à la Marlière contre la société du Compas de Mouscron. Cette partie avait attiré considérablement d'amateurs et les paris ont été très importants. La société du Compas a gagné les deux premières paires et le Cuirassier a gagné la 3e paire.

— Beaucoup d'amateurs s'étaient donné rendez-vous lundi dernier pour assister à la belle partie d'un 2 de 3 pour 50 fr. paires de plaisir à 10 fr. qui avait lieu chez M. Desmettre estaminet du Coq Brutal. Desmettre a gagné le 2 de 3.

TOURCOING. La société « les Pattes de fer » qui a gagné un 2 de 3, le dimanche 25 décembre dernier, contre la société du Plat-fossé donnera le rendage de cette intéressante partie dimanche 13 janvier, chez M. François Vandenabeele cabaretier « au Sapin rouge » grand'route de Bisquons-Tout.

BONDUES. — Dimanche 13 janvier, attaque d'une importante partie de coqs contre « la Tête d'or » de Tourcoing, chez M. Testelin cabaretier « à l'Ours. »

THEATRE DE ROUBAIX (situé rue Archimède et Richard-Lenoir). — Direction : Mᵐᵉ VEUVE G. DESCHAMPS. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h. 0/0. — Jeudi 10 janvier. — **Le Petit Jacques**, grand drame en 5 actes et 9 tableaux.

VILLE DE ROUBAIX. — Boulevard Gambetta, rue de Lannoy. GRAND CIRQUE LENKA. Samedi 12 janvier. — Pour les débuts de la troupe soirée équestre de grand Gala organisée par Mme Lenka, directrice au profit des pauvres de la ville de Roubaix avec le gracieux concours de Mme Lenka, directrice et de toute sa troupe d'attractions. — Dimanche 13, lundi 14, mardi 15 janvier, à 8 heures 1/2, continuation des débuts.

BIBLIOGRAPHIE

La Grande Encyclopédie, dans sa 497ᵉ livraison, parue cette semaine, aborde la publication d'un très bel article d'ensemble sur l'Italie. La géographie physique, politique et économique, est traitée par M. H. Vast, l'anthropologie par M. Zaborowski. Dans la prochaine livraison on trouvera la suite de cette importante monographie, ainsi qu'une belle carte en couleurs, hors texte. Aujourd'hui, plus que jamais, il faut connaître l'Italie et nos lecteurs nous sauront gré de leur indiquer une source d'informations aussi précieuse. Prix de chaque livraison : 1 franc. — Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande.

H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, Paris. 39260d

ÉLECTRICITÉ
Téléphones pour réseaux et usage privé.
Sonneries, Porte-Voix, Piles, Paratonnerres
Contrôleurs de rondes; Horloges électriques
Contacts de sûreté, Fils lumière, Porcelaines
Appareils médicaux, etc., etc.
Eˡᵉ RAVET
EXPERT DU GOUVERNEMENT
13, contour Saint-Martin, 13 **ROUBAIX** | 51bis, boulevard de la Liberté, **LILLE**
LES MAISONS SONT RELIÉES AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE
On traite à forfait pour les travaux d'installation et entretiens des appareils à l'année.
89020 **Ateliers pour Réparations.** 39261

SAISON D'HIVER
AUX
Fabriques Parisiennes
E. LANDAUER
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16
ROUBAIX
Spécialité de
TROUSSEAUX ET LAYETTES
Immense assortiment de
Linge brodé et cousu à la main
Choix considérable d'**articles** hautes nouveauté pour **enfants**, en **Robes blanches et couleurs, Douillettes, Pelisses** et **Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers**, etc., etc.
BONNETERIE
RIDEAUX EN TOUS GENRES
CHEMISES pour **hommes** et **jeunes gens**, toutes faites et sur mesure.
DÉPOT de TOILES des VOSGES
ET
LINGE DE TABLE
garantis à l'usage
Maison de confiance, reconnue depuis de nombreuses années pour ne vendre que des **articles soignés** et de **bonne qualité** à des conditions de bon marché exceptionnel.
GRAND CHOIX
d'Articles utiles pour cadeaux de fêtes
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16, Roubaix
38962

En vente à la Librairie du « Journal de Roubaix »
Formulaire de Manipulations
ET
d'Analyses Chimiques
PAR **Auguste BÉGHIN**
Professeur de Chimie
à l'Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix
39267

MAISON DU TAPIS
7, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix
La maison vient de traiter directement une importante affaire en
ARTICLES DE LA CHINE ET DU JAPON
ce qui lui permet d'offrir des objets absolument authentiques à des prix incroyables de bon marché.
Tapis de Table Levantins (ARTICLE NOUVEAU)
CARRÉS (BRODERIE JAPONAISE) POUR COUSSINS
FOYERS EN FOURRURES DU THIBET
Paravents ET Ecrans de cheminée
CARPETTES TOUTES TAILLES - LINOLÉUM
Tout acheteur recevra à titre gracieux un éventail japonais

Poésies Enfantines, en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. — **Annuaires** pour l'année 1895. 39207—88735

CRÉDIT FONCIER
DE FRANCE
I. *Prêts hypothécaires à long terme, amortissables dans un délai de 10 à 75 ans.*
Intérêt 4'50 par an, portant l'annuité à 4'67 % pour un prêt de 75 ans.
Le capital n'est jamais exigible.
L'emprunteur peut, quand il le désire, rembourser tout ou partie du prêt, en profitant de l'amortissement déjà effectué.
II. *Prêts aux départements et aux communes pour toute durée, avec ou sans amortissement et sans aucune commission*
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER
Au CRÉDIT FONCIER de FRANCE, rue des Capucines, 19, à Paris.
et à M. Raimond, à Lille, 83, rue Masséna, directeur de la succursale du Crédit Foncier, pour le département du Nord.
27555

GOFFIN et GABEREL
48, rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
de Bâtiments
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
Pierres, Marbres, Plafonnage
Nouveaux PLANCHERS syst. Hennebique
ÉCONOMIQUES et INCOMBUSTIBLES
en acier et béton de ciment
SÉCURITÉ ABSOLUE CONTRE L'INCENDIE

Contre la TOUX et la COQUELUCHE
le Sirop pectoral de Nafé de DELANGRENIER sera donné avec succès et *sécurité* aux Enfants, car il ne contient ni opium, ni morphine, ni codéine, dont les dangers sont signalés par le corps médical entier. Le Sirop de Nafé aussi bien que la Pâte calment la toux, facilitent l'expectoration et fortifient la Poitrine. Dépôts dans toutes les pharmacies. Prix : 2 fr. 39079

Comme Prime extraordinaire
à ses lecteurs, la librairie du *Journal de Roubaix* met en vente, au prix de **2 francs**, et **2,50** par la poste, un **ALBUM DE MUSIQUE** superbe, composé de romances et de morceaux de piano choisis.
Titres des morceaux :
1. Célèbre Menuet. — 2. Cantate. — 3. Le Gondolier. — 4. Air d'Orphée. — 5. Marche funèbre. — 6. Les Plaintes de la jeune fille. — 7. Le Torrent, valse. — 8. La Truite. — 9. Toulon-Cronstadt, marche. — 10. Sérénade de Don Juan. — 11. Annette, polka. — 12. L'Eloge des larmes. — 13. Polka des Fous. — 14. Chant de Mignon. — 15. Air Favori — 16. La Sérénade. — 17. Polka lente. 18. L'Anneau brisé. — 19. Rodetzky, marche. — 20. Air de Renaud. — 21. La Vie pour le Tsar, mazurka. — 22. Sur l'Eau, Duetto. — 23. Duetto de la Flûte enchantée. — 24. Quadrille des Lanciers. 37890—38989

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les *menus* pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs. 5770

CARTES DE VISITES
A l'imprimerie Alfred Reboux

ECRIRE LE NOM très lisiblement

UNE JOLIE BOITE CONTENANT 100 Cartes & 100 Enveloppes			
ivoire....	2,25	ivoire (gravure)...	3,25
deuil.....	3,75	deuil (gravure)...	4,75
100 CARTES seules:			
ivoire....	1,75	ivoire (gravure)...	2,75
deuil.....	3.00	deuil (gravure)...	4,00

Les porteurs du journal Reçoivent les Commandes

Grand choix de
CALENDRIERS, ÉPHÉMÉRIDES & ALMANACHS
POUR SOCIÉTÉS

PAPIER A LETTRES ANGLAIS
BLANC ET TOUTES NUANCES, DEPUIS
0,45 pour 25 feuilles et 25 enveloppes *0,80* pour 50 feuilles et 50 enveloppes

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Roubaix-Tourcoing, 10 janvier.

Sans dénoter de changement sensible, les prix se maintiennent bien.

Marché de Roubaix-Tourcoing. — Reports : de février 20.000 k. sur septembre avec 22 1/2 d'écart, et 20.000 sur octobre avec 25 centimes.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 8 janvier.

Le cours de l'or est à 356 0/0 piastres papier monnaie.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 10 janvier.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité ... balles Australie, 69 b. Plata, ... b. diverses.

Le Havre, 8 janvier.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Affaires calmes, la cote de ce matin a été laissée sans changement.

Cette après-midi hausse de 50 centimes pour janvier, sans changement pour les autres mois ; marché soutenu.

A terme on a noté 150 balles dont détail suit : 50 balles Buenos-Ayres à 101,50, 50 balles dito sur octobre à 104, et 50 balles dito sur juin base 101,50 double prime 8.

Voici les cours de clôture : Décembre »»,»», janvier 94,50, février 99,50, mars 100, avril 100,50, mai 101,»», juin 101,50, juillet 102,50, août 103,»», septembre 103,»», octobre 104,»», novembre »»,»».

Bordeaux, 8 janvier.

Une vente publique d'environ 1500 à 1800 balles peaux de mouton de la Plata et Australie aura lieu à Bordeaux, le vendredi 25 janvier 1895, dans la salle des Ventes des Docks à Bacalan.

Londres, le 8 janvier 1895, Wool-Exchange-City. — Voici la liste des ventes pour nos prochaines enchères dont l'ouverture aura lieu sur notre marché le mardi 15 janvier. — Les quantités disponibles, étant donné le mauvais temps, resteront incertaines jusqu'à la clôture de la liste des nouveaux arrivages.

MARCHÉS DE CONSOMMATION

ROYAUME-UNI

Bradfort, 8 janvier.

Il y a peu de changement à signaler dans le commerce des laines : les affaires sont assez res-

---

FEUILLETON DU 11 JANVIER 1895 — Nº 32

LE CHEMIN DE DAMAS

XXIII

Cet abri élémentaire offrait tout au moins deux avantages : il était chaudement adossé à un pli de terrain, et sa situation un peu écartée permettait d'y braver, jusqu'à un certain point, l'effroyable odeur de putréfaction et de vapeur graisseuse, qui soulevait le cœur de tout nouvel arrivant. Aussi Paul déclara le jour même que son atelier lui servirait de chambre. Quelques heures suffirent à ce naufragé volontaire pour se composer un réduit qui n'avait rien de désagréable à l'œil, grâce aux étoffes et aux peaux de rennes dont Elisabeth avait dépouillé sa propre maison.

Au bout d'une semaine, l'esquisse était achevée et tout le monde en était content. Alors Neuvillars se mit à peindre avec une ardeur que ses hôtes prenaient pour de l'enthousiasme. En réalité ce qu'il recherchait par-dessus toute chose était le moyen de fuir sa pensée. Mais, tandis que ses brosses couraient sur la toile, son imagination vagabondait loin de ce lieu désert uniquement visité par les vapeurs de la flottille, qui arrivaient au port avec leur énorme proie traînée en remorque. De temps en temps un voilier venait charger des tonneaux d'huile et des cargaisons de grands ossements, pareils à des arbres très blancs dépouillés de leur écorce.

Neuvillars, en attendant qu'il fût assez aguerri pour approcher de l'estacade en bois, toute gluante de sang et de graisse, faisait poser les personnages à l'atelier, sans redouter la distraction des visites. Les séances lui ménageaient de longues causeries avec Elisabeth, ses fils et ses filles qui, tous, s'exprimaient en anglais avec facilité. Jameson, retenu par ses occupations, venait plus rarement. Bientôt Paul se sentit entraîné par une *amitié* confiante vers cette famille patriarcale, dont tous les membres, jeunes et vieux, ignoraient également la plupart des maux qui jettent le trouble dans l'âme humaine. *Soir et matin on se retrouvait autour* d'une table qui ne brillait pas, on le devine, par la délicatesse de la chère. Mais, pour un homme banni par sa propre faute de son propre foyer, cette étroite union, ce bonheur sans mélange était un spectacle cruel, qu'on aurait dit préparé en vue d'accroître sa douleur.

Après deux ou trois semaines, traité par Elisabeth comme un ami plus que comme un hôte, il admira chez cette femme excellente les plus rares qualités du cœur. Pour cette créature instinctivement parfaite, les devoirs réputés les plus difficiles apparaissaient comme une chose toute simple. Paul sentait qu'il aurait tenté vainement de lui faire comprendre même la possibilité de certaines luttes contre l'orgueil. Un jour cependant, pris d'un besoin de confidence, il lui raconta qu'il était marié, qu'il adorait sa femme, qu'il en était adoré — ou du moins qu'il l'était encore naguère — et qu'il s'était éloigné à la suite d'une querelle, dont il essaya d'expliquer la nature.

Elisabeth, sans dire un mot, l'écoutait avec une stupeur profonde, incapable de comprendre qu'une porte puisse se fermer même qu'il existe une porte, entre deux époux unis par Dieu. Mais quand elle eut sous les yeux la miniature qui représentait Solange dans toute sa beauté, parée de toutes les élégances de son sexe, l'austère Norvégienne retint avec effort un jugement sévère. Néanmoins elle ne put s'empêcher de dire à demi-voix :

— *Toute la gloire de la fille du roi est à l'intérieur.* Ce n'est pas avec de belles robes, ni avec de beaux bijoux, *ni même avec un beau visage* qu'une femme apporte le bonheur à son mari.

Ce blâme indirect était plus que Paul ne pouvait en entendre.

— Ne l'accusez pas, dit-il. C'est moi, moi seul, qui suis cause du malheur commun. Elle a toutes les vertus, *comme elle a toutes les séductions*. Mais je suis venu au monde sous une étoile funeste.

Il aurait pu ajouter que son étoile avait été plus funeste encore aux autres qu'à lui-même. S'il ne le dit pas, du moins Mrs Jameson put bientôt tirer la conclusion elle-même, car, au bout de quelques conversations, l'excellente femme connaissait d'un bout à l'autre toute sa vie. Comment exprimer l'horreur qu'elle éprouva, en apprenant que la responsabilité d'une mort coupable chargeait l'homme qu'elle avait sous les yeux ? Toutefois, ne voulant pas juger pour n'être pas jugée, elle ne laissa voir qu'une partie de sa réprobation pour le crime d'Ariane. Mais ce nom revenait constamment dans leurs entretiens.

— Cette âme se venge sur vous de ses tortures, disait-elle. Dans le lieu sombre qu'elle habite, on ignore la loi lumineuse du pardon. Grand Dieu ! est-il possible qu'une autre femme ait osé mettre sa main dans la vôtre ?

— Ma pauvre Solange ignorait tout. C'est en apprenant mon malheur — car mon malheur a dépassé ma faute — qu'elle a retiré sa main de la mienne. L'orgueil m'a empêché de demander grâce. L'orgueil m'a fait partir et, malgré les souffrances qui déchiraient mon cœur, je n'ai pu m'humilier.

Toutes ces révélations achevaient de consterner une femme dont la vie s'était passée loin du monde corrompu, entre sa Bible, son mari et ses enfants. Elle entrevoyait une région horrible, inconnue, où la raison et le devoir parlent sans se faire entendre, où les lois les plus redoutables passent inaperçues, où les sentiments les plus naturels perdent leur empire. Son trouble était extrême. Elle se demandait si cet étranger n'avait pas apporté dans sa maison tranquille un écho des bruits de l'enfer, une réverbération de ses lueurs sinistres.

Tout d'abord elle déplora sa rencontre avec Paul Certes, mieux instruite du passé, jamais elle n'eût ouvert sa porte à un homme si souvent vaincu dans l'éternel combat contre l'esprit du mal. Que faire à cette heure ? Paul avait en lui les qualités rares, quelle que fût son iniquité. Par-dessus tout, il était malheureux, et la pieuse Elisabeth connaissait mieux qu'aucune autre la compassion envers ceux qui souffrent. Nulle autre n'était plus facile à gagner par la confiance, et ce pécheur s'ouvrait à elle, de jour en jour, avec plus d'abandon.

— Cependant, lui disait-il, vous me faites beaucoup de mal. Mais comme vous me faites aussi beaucoup de bien j'aime à vous entendre.

Elle faisait du bien à Neuvillars quand elle parlait de Solange, du mal quand elle parlait d'Ariane. Jamais, depuis les jours qui avaient suivi la catastrophe, il ne s'était représenté aussi souvent l'image de « la pauvre petite Turque ». Et jamais il n'avait aimé plus passionnément Solange...

Elisabeth, à force de réfléchir et de faire parler son pénitent, — qui ne demandait qu'à parler, — commençait à distinguer son propre devoir, au milieu de ce chaos d'erreurs et de chagrins. Dès son enfance on lui avait enseigné que chacun de nous est tenu à l'apostolat envers ses frères. Un beau jour le pécheur fut assez surpris de recevoir un sermon en règle, accompagné d'un déluge de textes. Encore que peu amateur de prêche, il fit bonne contenance. Le plus athée, à son heure, vendrait son âme à Dieu, en échange d'un peu d'espoir. Elisabeth lui en offrait beaucoup. Mais elle exigeait qu'il partît à l'instant même. Il objecta, en souriant d'un air si triste qu'il était facile de voir que là n'était pas la véritable objection :

— Partir ? Et mon tableau.

— Je le brûlerais de mes mains si vous deviez, à cause de lui, prolonger votre faute. Ne vous ai-je pas montré que l'époux offense le Seigneur en ne vivant pas aux côtés de son épouse ?

Hélas ! je n'ai pas besoin des conseils du Deutéronome pour aimer Solange. Faut-il vous répéter que je l'adore?

— *Tu n'adoreras que Dieu seul !* Contentez-vous de chérir celle qu'il vous a donnée. Regagnez votre maison pour y pratiquer vos devoirs, comme Jacob, en attendant que le ciel vous bénisse dans votre postérité.

— Je vous ai grande obligation de vouloir faire de moi un patriarche. Mais Jacob n'était pas un gendre sans fortune, que sa femme s'amusait à laisser mourir de faim. Au surplus, je parierais deux de vos baleines, contre une morue, que madame Jacob n'avait pas de verrou à sa porte.

— Le fils d'Isaac était pauvre. Ce fut après avoir gardé, pendant sept années, les troupeaux de Laban qu'il épousa la fille de son maître. Il attendit sa fiancée plus longtemps que vous n'avez attendu la vôtre; mais celui-là ignorait l'orgueil !

— S'il n'y avait que l'orgueil !... Mais Solange ne m'aime plus. Elle n'a pas remué le doigt pour me faire revenir.

— Sait-elle où vous êtes seulement?

— Ah ! madame !... J'étais bien facile à trouver. Mon nom était en grosses lettres sur les registres des hôtels. Non ! vous dis-je. On ne m'aime plus !... Hélas ! comment pourrait-on m'aimer encore?

— Ne jugez pas le cœur des femmes d'après le vôtre. Mais quels sont vos projets, quand vous aurez fini votre tableau ?

— Je travaillerai pour mon compte. Ce pays est le plus propre du monde à fournir des paysages.

— Mais quand le soleil ne se lèvera plus, c'est-à-dire dans quatre mois.

— J'irai peindre sous l'Equateur. Tout m'est égal, pourvu qu'on me tienne pour mort. Aussi bien je ne vivrai plus longtemps.

La pauvre Elisabeth n'insista pas davantage. Elle se voyait battue sur toute la ligne, elle et ses textes sacrés. Mais elle employa toute sa ruse, qui n'était pas bien grande, pour obtenir l'adresse de Solange. Ensuite elle s'enferma pour un long travail et, chose qui ne s'était jamais vue, elle fit partir une lettre sans l'avoir montrée à Jameson. Puis elle attendit les événements fixés par les décrets divins, tout en s'occupant d'embellir sa modeste demeure, autant que le permettaient les ressources du lieu.

Un jour, Paul frappé de certains préparatifs lui dit en souriant :

Dieu me pardonne ! On croirait que vous allez donner une fête dans votre île.

— Chaque jour est une fête pour ceux qui s'aiment, répondit l'excellente femme. Cependant vous n'avez pas tout à fait tort : j'attends des visites. Pendant l'été quelques bateaux anglais nous amènent des curieux. Hâtez-vous donc, monsieur le peintre, afin qu'ils puissent admirer votre tableau.

(A suivre)

LÉON DE TINSEAU.

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre, pour le prix minime de **1 fr.**, un excellent **timbre caoutchouc** monté sur plaque métal et enfermé *dans une jolie boite en métal blanc inoxydable.* — Le même, avec manche, depuis **1 fr. 50** jusqu'à **2 f. 50**, selon le genre. Initiales entrelacées **0 f. 50.**